UNIVERSITE D'ORLEANS
Avis de recrutement d'adjoints techniques de recherche et formation par la voie du PACTE

En application de l'article 51 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, des recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) auront lieu, au titre de l'année 2019, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Conformément à l'arrêté du 09 mai 2019, le nombre total de poste à pourvoir est fixé à 54.

A l'Université d'ORLEANS, 2 postes d'adjoints techniques de recherche et formation sont à pourvoir. Ces postes seront implantés à la Direction des Ressources Humaines et à la Direction des Systèmes d'Information.

Le registre des inscriptions est ouvert jusqu'au 11 juin 2019

Les dépôts des candidatures s'effectuent, en ligne, sur le site internet de Pôle Emploi

Le Président de l'Université arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats admissibles seront convoqués par courrier pour une audition.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à l'agence locale de pôle emploi dont relève votre domicile.

Fait à Orléans, le 20 mai 2019

Le Président de l'université

Ary BRUAND